Bilan de compétences

Mis à jour le 16 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Aucun.

Public visé

Salarié, Particulier, Demandeur d'emploi.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

20 heures

Validation

Délivrance d'une synthèse de bilan et d'une attestation de prestation.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Aucune.

Modalités de suivi

Accompagnement par un conseiller bilan dédié.
Suivi post prestation à 6 mois afin de faire le point sur la situation de la personne et la mise en place de son plan d'action.

Entrée-sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

- Faire le point sur sa situation professionnelle,
- Faire évoluer sa carrière,
- Réfléchir à une reconversion réaliste au regard du marché de l'emploi,
- Repérer ses atouts et ses points de progrès,
- Déterminer ses besoins de formation,
- Déterminer un plan d'action pour la mise en oeuvre de son projet.

Contenu

Phase préliminaire :

- Analyse de la demande, des attentes et des besoins du bénéficiaire
- Élaboration de son parcours de bilan : objectif à atteindre, type de bilan à effectuer
- Information sur le déroulement du bilan, les méthodes et outils utilisés

Phase d'investigation :

- Identification de son potentiel professionnel et travail sur la connaissance de soi (ses compétences, ses aptitudes, ses motivations et ses comportements)
- Documentation sur le ou les métiers visés, les formations et l'environnement socioéconomique
- Construction d'un projet professionnel et/ou de perspectives d'évolution conciliant ses centres d'intérêts et ses attentes et réalisable(s) au regard du marché de l'emploi

Phase de conclusion :

- Formalisation de la synthèse du bilan
- Élaboration d'un plan d'action pour la réalisation de son projet professionnel (étapes, actions à mener, moyens à mobiliser)

Modalités pédagogiques

Une approche dynamique alternant des entretiens individuels et des démarches personnelles et répartie sur 2 à 3 mois.
La prestation est totalement individuelle. Part importante accordée aux enquêtes auprès de professionnels afin que le bénéficiaire puisse avoir une représentation réaliste du métier visé.
Le bilan est réalisé dans le respect des engagements déontologiques (consentement du bénéficiaire, confidentialité, neutralité) conformément à l'Article L6313-10 du code du Travail.
Résultats du bilan à la destination exclusive du bénéficiaire.

Profil des intervenants

Conseiller bilan, psychologue du travail.

Moyens pédagogiques

Bureaux d'entretiens.
Des outils et des techniques d'orientation adaptés à la situation du

Bilan de compétences

bénéficiaire (tests psychotechniques, questionnaires d'autoévaluation). Accès à des ressources documentaires sur l'emploi, les métiers et les formations.

Durée

De 20H à 24H selon la nature du financement réparties sur 3 mois maximum (séances de 1H30 à 3H) Entrées et sorties permanentes (planning sur mesure).

Délais et modalités d'accès

Nous contacter.

Financements possibles

CPF : 1490 €
Plan de développement des compétences.
OPCO.
Autres financements : nous consulter.

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Dispositif académique Bilan Mobilité
- 3 rue de l'Hôpital
 08000 Charleville-Mézières
- centre.bilan@greta-ardennes.com
- 03 51 25 22 82
- SIRET : 190 800 086 000 26
- Numéro d'activité : 21 08 P000 408